

Un CAP
pour se former
au métier
d'électricien installateur

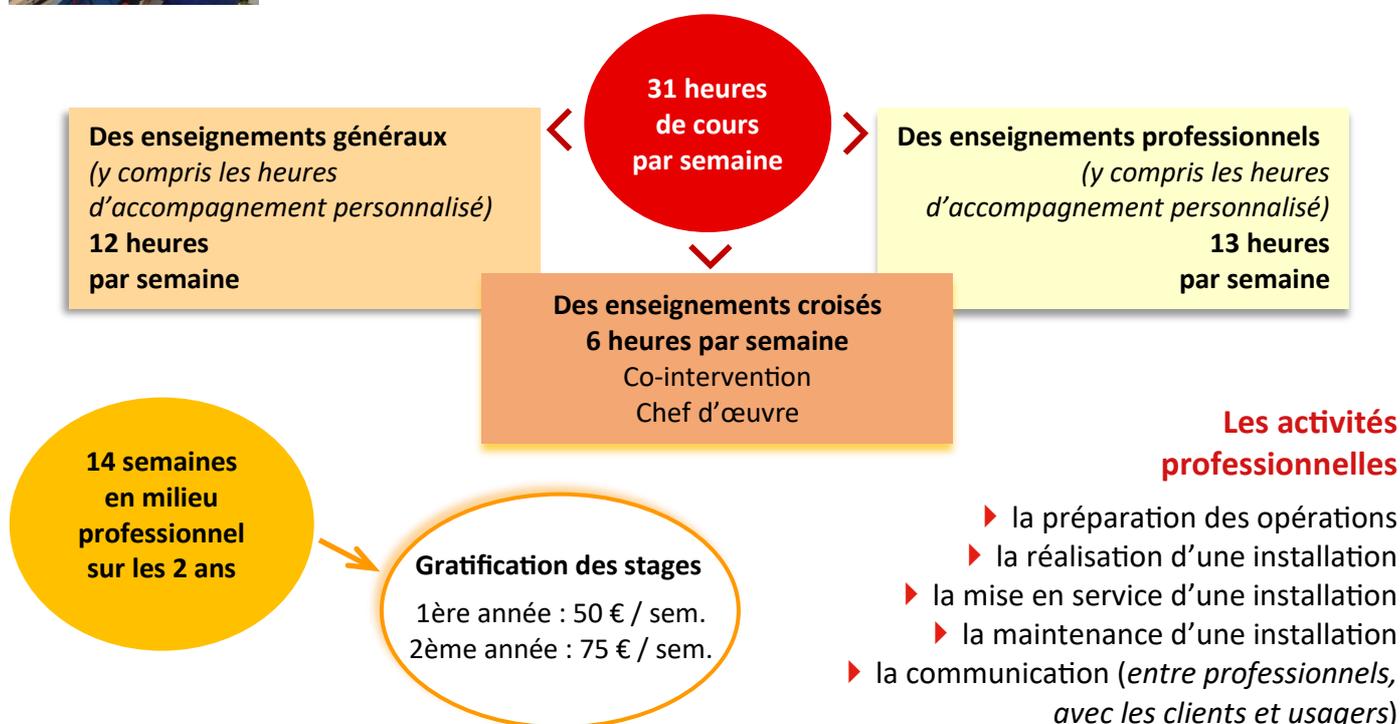
CAP Électricien(ne)



Le **Certificat d'Aptitude Professionnelle Électricien(ne)** se prépare en 2 ans, en milieu scolaire et en milieu professionnel après une classe de Troisième.

Le titulaire du **CAP ELEC** intervient en tant qu'électricien dans les secteurs d'activités du bâtiment (résidentiel, tertiaire, industriel), de l'industrie, de l'agriculture, des services et des infrastructures.

**15 élèves maximum
par niveau
de formation**



APPRENTISSAGE possible au lycée en 2^{ème} année de CAP

Le titulaire du CAP Électricien(ne) prend en compte les enjeux de la transition énergétique et l'évolution des techniques et des technologies numériques.

Poursuites d'études

- ▶ Insertion professionnelle comme ouvrier professionnel
- ▶ 2 ans après le CAP pour obtenir :
 - un brevet professionnel Électricien ;
 - bac professionnel Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés (MELEC)
 - bac professionnel Cybersécurité, Informatique et Réseaux, Électronique (CIEL)
 - bac professionnel Maintenance des Équipements industriels (MEI)

